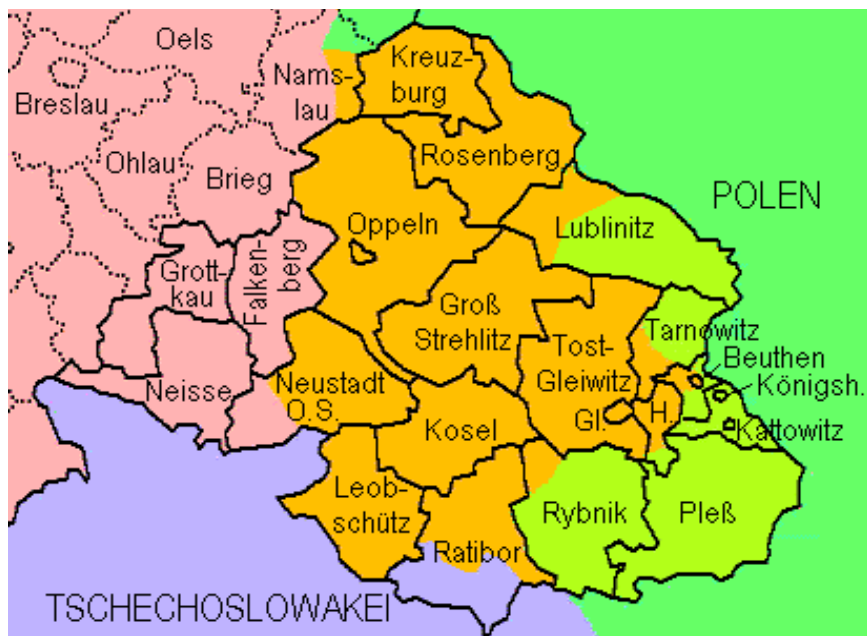


LA HAUTE-SILESIE SUITE AU TRAITE DE VERSAILLES



Carte de la zone du plébiscite.

En orange : Zone restant allemande; En vert : Zone rattachée à la Pologne; En violet: Hlučín, rattachée à la Tchécoslovaquie avant le plébiscite

Le traité de Versailles, qui met fin à la Première Guerre mondiale, fait éclater le territoire de l'Empire Allemand, vaincu. Il attribue des territoires plutôt allemands de par leur histoire dans le giron de pays voisins, pour certains créés ou recréés à l'issue du conflit. Dans le cas de la **POLOGNE**, ce sont 54 000 km² que le traité de Versailles prend sur l'ancien territoire impérial pour recréer le pays, disparu lors du troisième partage de la Pologne en 1795. La majeure partie de ces territoires constitue un palette ethnique, comportant de fortes minorités - voire majorités - allemandes. Pour trois de ces zones [voir la carte ci-dessus] où les communautés ne cohabitent pas séparément mais vivent confondues dans les villes et les villages, l'incertitude est telle que les Alliés décident de recourir soit au plébiscite soit au référendum. En attendant la votation, elles sont occupées par les forces alliées, gouvernées pour partie par des commissions alliées et pacifiées pour réunir de bonnes conditions pour ces votes qui décident de l'avenir de ces régions. Le plébiscite le plus disputé des trois est celui provoqué en **Haute-Silésie**, qui décide du sort d'une des principales régions industrielles de l'Allemagne. Principal atout de la région, l'économie locale se structure autour du complexe minier lié à l'extraction du charbon, mais la région recèle également du fer, du zinc et du plomb. Ce triangle industriel se trouve compris entre les villes de **Beuthen**, **Kattowitz** et **Gleiwitz**.

La zone reçoit des troupes britanniques, françaises et italiennes, venues maintenir l'ordre sous l'autorité de la commission interalliée dirigée par le général français **Henri Le ROND**. La date du plébiscite est fixée au 20 mars 1921. Les deux partis - pro-Allemagne et pro-Pologne - sont autorisés à faire campagne, et à créer pour cela des sociétés et organisations.

Des moyens considérables sont alors mis en œuvre de chaque côté. Ainsi, l'argent polonais sert à aider les banques à prêter aux paysans polonais à bons taux. Côté allemand, le **Régime de Weimar**, envoyant quant à lui des vivres et du matériel. Des deux côtés, des forces paramilitaires sont mises à pied d'œuvre, grâce aux fonds alloués par Berlin ou Varsovie.

Côté polonais, on enregistre deux insurrections pendant la campagne, en août 1919 puis en août 1920, du fait du trop grand nombre d'allemands occupant les postes clés de l'administration et que les forces de police soient des unités allemandes. Dans le triangle industriel, à forte majorité polonaise, les membres de la minorité allemande

subissent des pressions, des expulsions, voire dans certains cas sont victimes d'assassinats. Les Alliés se chargent de restaurer l'ordre dans les deux cas, mais ces insurrections amènent dans la région des « volontaires » allemands, constitués en corps francs. Leurs actions violentes, en réaction aux manifestations polonaises ou pour défendre le territoire qu'ils estiment allemand, participent du climat d'insécurité qui règne avant le plébiscite.

Entre les deux, un mouvement autonomiste prend forme, structuré en plusieurs obédiences. La plus importante de ces entités se nomme le ***Bund der Oberschlesier--Związek Górnolązaków*** ; le bilinguisme revendiqué jusque dans le nom du mouvement marque la différenciation d'avec les deux mouvements majoritaires, pro-polonais ou pro-allemand. Ce mouvement tente d'obtenir des deux partis des garanties d'autonomie de la province, voire d'indépendance.

Principale personnalité de la campagne, ***Wojciech Korfanty***, homme politique polonais du Parti National-Démocratique, s'active à faire émerger par un mouvement populaire sur la base d'arguments populistes, consistant en un mélange de nationalisme polonais et de prosélytisme catholique, soit du National Catholique.

On décompte 1 186 758 votants, dans une région qui compte alors 2 073 663 habitants. Les résultats donnent 717 122 voix pour le rattachement à l'Allemagne et 483 514 suffrages pour la Pologne, soit grosso modo un ratio 60/40 en faveur de l'Allemagne.

District	Population (en 1919)	Inscrits	Exprimés	Votes pour l'Allemagne	Votes pour le rattachement à la Pologne
Beuthen (Bytom), ville	71 187	42 990	39 991	29 890 (74,7 %)	10 101 (25,3 %)
Beuthen (Bytom) -Tarnowitz (Tarnowskie Góry), district	213 790	109 749	106 698	43 677 (40,9 %)	63 021 (59,1 %)
Cosel (Kozle), district	79 973	51 364	50 100	37 651 (75,2 %)	12 449 (24,8 %)
Gleiwitz (Gliwice)	69 028	41 949	40 587	32 029 (78,9 %)	8 558 (21,1 %)
Groß Strehlitz (Strzelce Opolskie), district	76 502	46 528	45 461	22 415 (49,3 %)	23 046 (50,7 %)
Hindenburg (Zabrze), district	167 632	90 793	88 480	45 219 (51,1 %)	43 261 (48,9 %)
Kattowitz (Katowice), ville	45 422	28 531	26 674	22 774 (85,4 %)	3 900 (14,6 %)
Kattowitz (Katowice), district	227 657	122 342	119 011	52 892 (44,4 %)	66 119 (55,6 %)
Königshütte (Chorzów), district	74 811	44 052	42 628	31 864 (74,7 %)	10 764 (25,3 %)
Kreuzburg (Kluczbork), district	52 558	40 602	39 627	37 975 (95,8 %)	1 652 (4,2 %)
Leobschütz (Głubczyce), district	78 247	66 697	65 387	65 128 (99,6 %)	259 (0,4 %)
Lublinitz (Lubliniec), district	55 380	29 991	29 132	15 453 (53,0 %)	13 679 (47,0 %)
Namslau (Namysłów), district	5 659	5 606	5 481	5 348 (97,6 %)	133 (2,4 %)
Neustadt (Prudnik), district	51 287	36 941	36 093	31 825 (88,2 %)	4 268 (11,8 %)
Oppeln (Opole), ville	35 483	22 930	21 914	20 816 (95,0 %)	1 098 (5,0 %)
Oppeln (Opole), district	123 165	82 715	80 896	56 170 (69,4 %)	24 726 (30,6 %)
Pleß (Pszczyna), district	141 828	73 923	72 053	18 675 (25,9 %)	53 378 (74,1 %)
Ratibor (Racibórz), ville	36 994	25 336	24 518	22 291 (90,9 %)	2 227 (9,1 %)
Ratibor (Racibórz), district	78 238	45 900	44 867	26 349 (58,7 %)	18 518 (41,3 %)
Rosenberg (Olesno), district	54 962	35 976	35 007	23 857 (68,1 %)	11 150 (31,9 %)
RybnikPszczyna, district	160 836	82 350	80 266	27 919 (34,8 %)	52 347 (65,2 %)
Tarnowitz (Tarnowskie Góry), district	86 563	45 561	44 591	17 078 (38,3 %)	27 513 (61,7 %)
Tost-Gleiwitz (Gliwice), district	86 461	48 153	47 296	20 098 (42,5 %)	27 198 (57,5 %)
Total	2 073 663	1 220 979	1 186 758	707 393 (59,6 %)	479 365 (40,4 %)

La commission interalliée délibéra ensuite sur la base de ces résultats. Toutefois, l'accord n'est pas immédiat, les Britanniques proposant une frontière plus à l'Est que les Français, laissant moins de territoires industrialisés à la Pologne. En effet l'Allemagne a le soutien des britanniques en échange de la promesse accélérée de règlement des dommages de guerre, tandis que la Pologne bénéficiait des sympathies françaises

Fin avril 1921, lorsque le parti pro-polonais commence à craindre que la partition se fasse selon le tracé britannique, il lance une nouvelle insurrection populaire. **Korfanty** mène le soulèvement, appelant à l'action armée afin de maximiser la zone devant passer sous contrôle polonais. Il bénéficie d'un fort soutien au niveau local, mais de peu d'appui à Varsovie.

Les volontaires allemands convergent alors dans la région pour lutter contre les insurgés, et de violents combats se déroulent entre la fin du printemps et le début de l'été 1921. Les porte-paroles de la communauté germanophone émirent de violentes protestations contre les forces d'occupation françaises, qu'ils accusent d'avoir favorisé l'insurrection, en refusant d'agir contre les actes belliqueux des Polonais.

Douze jours après le début du soulèvement, **Korfanty** propose de retirer ses troupes au-delà d'une ligne de démarcation, à condition que les territoires quittés ne soient pas occupés par les forces allemandes mais par les Alliés. Le 1^o juillet 1921, les troupes britanniques regagnent la Haute-Silésie afin d'aider les Français à contrôler la zone. En parallèle, la commission interalliée prononce une amnistie générale pour les auteurs d'actes illégaux durant cette période de trouble, sauf ce concernant des actes de vengeance et de barbarie. Les forces allemandes se replient finalement. Les accords obtenus tant des Allemands que des Polonais, les appels au calme des deux communautés, le déploiement de six bataillons de forces alliées et les efforts pour désarmer les milices locales permettent de pacifier la zone.

Le conseil suprême de la commission interalliée ne parvenant pas à un accord de partition de la Haute-Silésie sur la base des résultats, parfois déroutants, du plébiscite, il décide de porter la question devant le conseil de la **SOCIÉTÉ DES NATIONS**. Sur la base des rapports établis par une commission ad hoc de la SDN et sur le témoignage de ses experts, le conseil décide d'attribuer la majeure partie du triangle industriel à la Pologne. Cette dernière obtient pratiquement la moitié de la population du territoire plébiscitaire, soit 965 000 des 1 950 000 haut-silésiens, mais moins du tiers du territoire, soit 3 214,26 des 10 950,89 km² en jeu. Toutefois, cela représente plus de 80 % du potentiel industriel de la région.

Les gouvernements allemand et polonais, contraints par la Société des Nations, confirment qu'ils vont améliorer la prise en compte et la protection des minorités et de leurs intérêts durant les quinze années qui suivent. Des mesures coercitives avaient été prévues dans le cas où l'un ou l'autre des pays ne respecterait pas ses engagements. Dans la réalité, la minorité allemande subit, côté polonais, une forte discrimination.

Le gouvernement polonais, convaincu du potentiel économique et politique de la région, et conscient de la portée du mouvement autonomiste qui s'est développé à l'occasion du plébiscite, accorde à la Haute-Silésie un Parlement silésien au statut d'assemblée constituante, et au conseil de Voïvodie de Silésie la qualité de corps exécutif. Côté allemand, au sein du nouvel « État libre de Prusse », on forme la nouvelle province de Haute-Silésie (en allemand : **Oberschlesien**), dont le siège se trouve à **Oppeln**. Là aussi, un régime spécial est mis en place avec une réelle autonomie.

Enfin, la région de **Hlucin**, à l'extrême sud du landkreis (district) de Ratibor, a fait l'objet d'un traitement particulier. Majoritairement tchécoslophone, elle est rattachée à la Tchécoslovaquie nouvellement constituée, le 4 février 1920, sans passage par un plébiscite initialement prévu le 27 septembre. Il s'agit de l'application de l'article 83 du traité de Versailles.